

EMPLOI

offres

commune de Saint-Paul
I L E D E L A R É U N I O N

La ville de Saint-Paul
(104 000 habitants – Ile de la Réunion)
RECRUTE
1 technicien voirie (H/F)
Par voie statutaire ou par voie contractuelle
Cadre d'emplois des techniciens ou ingénieurs territoriaux
La Mairie de Saint Paul est engagée dans une politique Handi-responsable, visant à rendre possible l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) (RQTH, titulaire de carte d'invalidité, agent reclassé, titulaire de l'AAH...) selon les Articles L.5212-13 et 5212-15 du code du travail.
Offre d'emploi détaillée sur le site Internet de la Mairie : www.mairie-saintpaul.fr
Rubrique La Commune > La Mairie recrute

Ref 198815

VILLE DE LA POSSESSION RE

AVIS DE RECRUTEMENT
LA COMMUNE DE LA POSSESSION RECRUTE
UN DIRECTEUR DE CENTRE SOCIAL (H/F)
(Recrutement Statutaire, grade de catégorie A)
Pour plus d'informations, veuillez vous connecter sur le site www.lapossession.re, rubrique **Ma Mairie / Avis de recrutement**.

Ref 198874

COMMUNIQUES

communiqués officiels

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE
DIRECTION DES RELATIONS EXTERNES ET DU CADRE DE VIE
Bureau du cadre de vie
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Une enquête publique au titre du code de l'environnement « loi sur l'eau » portant sur le projet d'amélioration foncière par la gestion d'andains agricoles, sur des parcelles au lieu-dit « Le Gol », situé sur le territoire de la commune de Saint-Louis, a été prescrite par arrêté préfectoral n° 2017-1847/SG/DRECV en date du 05 septembre 2017
Le responsable du projet est : Société Star Ingénierie, résidence clos bleu - apt 2N1 - 83 b chemin Summer - Saint-Gilles-les-Bains - 97460 Saint-Paul
Les caractéristiques principales du projet sont les suivantes :
Phase 1 : enlèvement des andains
- Réalisation des travaux à l'aide de pelles hydrauliques ;
- Transport des andains rocheux ;
- Mise en place d'une signalisation le long des voies empruntées.
Phase 2 : mise en place des mesures compensatoires et de remise en état des parcelles
- Mise en place des mesures compensatoires définies dans l'étude hydraulique ;
- Remise en état des parcelles avant remise en culture ;
- Broyage et intégration dans le sol des résidus végétaux issus du nettoyage des andains ;
- Évacuation et traitement des déchets récupérés lors des travaux.
Le dossier sera déposé du **02 octobre 2017 au 02 novembre 2017 inclus**, à la mairie principale de Saint-Louis. Le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et

consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou, les adresser par écrit, ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete@ville-saint-louis.re au siège de l'enquête (mairie principale de Saint-Louis – hôtel de ville - 97450 Saint-Louis), à l'attention du commissaire enquêteur, qui recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants :
Mairie de Saint-Louis
le 02 octobre 2017 de 09 heures à 12 heures
le 17 octobre 2017 de 09 heures à 12 heures
le 02 novembre 2017 de 13 heures à 16 heures
Monsieur Jean-Pierre SCHIETTE-CATTE est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur formulera son avis dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête.
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée et tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique à la mairie de Saint-Louis, à la sous-préfecture de Saint-Pierre et à la préfecture (direction des relations externes et du cadre de vie - bureau du cadre de vie - situé au 26, avenue de la victoire - Saint-Denis).
Ref 198866



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PROLONGATION
Révision alléguée n° 1
du **PLU PLAN LOCAL D'URBANISME**
de **SAINTE-MARIE**
Par arrêté n°20171228 du 26 Juillet 2017, Monsieur le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sainte-Marie.
L'objet de la présente révision alléguée est le redéploiement de l'actuelle zone AUB du secteur Les Cafés vers Ravine des Chèvres les Hauts.
Au terme de cette enquête, et après avoir modifié le cas échéant le projet de révision du PLU arrêté pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées, des observations du public et de l'avis du Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal se prononcera le projet de révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Sainte-Marie.
A cet effet, Monsieur Henri FOURNEL a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision n°E17000024/97 du 21 Juillet 2017 du Président du Tribunal Administratif de La Réunion.
L'enquête qui se déroule à la Mairie de Sainte-Marie, siège de l'enquête publique, depuis le **mercredi 16 août 2017 fait l'objet d'une prolongation de 30 jours jusqu'au 18 octobre 2017 à 16h00** aux jours et heures habituels d'ouverture de bureaux du lundi au jeudi de 8 heures à 16 heures et le vendredi de 8 heures à 15 heures où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête.
Les observations peuvent être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à Monsieur le commissaire enquêteur (enquête PLU) à la Mairie de Sainte-Marie - 3 rue de la République 97438 Sainte-Marie. Elles pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : infomairie@ville-saintemarie.re.
Le dossier mis à l'enquête comporte notamment les avis des personnes publiques associées et consultées sur le projet de révision.
Lors de la prolongation de la durée de l'enquête publique, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Sainte-Marie :
- le jeudi 21 septembre 2017 de 08 heures à 12 heures
- le mercredi 27 septembre 2017 de 08 heures à 12 heures
- le lundi 02 octobre 2017 de 13 heures à 16 heures
- le jeudi 12 octobre 2017 de 08 heures à 12 heures
- le mercredi 18 octobre 2017 de 13 heures à 16 heures
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Sainte-Marie pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, à leurs frais, au

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PROLONGATION
Révision alléguée n° 1
du **PLU PLAN LOCAL D'URBANISME**
de **SAINTE-MARIE**
Par arrêté n°20171228 du 26 Juillet 2017, Monsieur le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sainte-Marie.
L'objet de la présente révision alléguée est le redéploiement de l'actuelle zone AUB du secteur Les Cafés vers Ravine des Chèvres les Hauts.
Au terme de cette enquête, et après avoir modifié le cas échéant le projet de révision du PLU arrêté pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées, des observations du public et de l'avis du Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal se prononcera le projet de révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Sainte-Marie.
A cet effet, Monsieur Henri FOURNEL a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision n°E17000024/97 du 21 Juillet 2017 du Président du Tribunal Administratif de La Réunion.
L'enquête qui se déroule à la Mairie de Sainte-Marie, siège de l'enquête publique, depuis le **mercredi 16 août 2017 fait l'objet d'une prolongation de 30 jours jusqu'au 18 octobre 2017 à 16h00** aux jours et heures habituels d'ouverture de bureaux du lundi au jeudi de 8 heures à 16 heures et le vendredi de 8 heures à 15 heures où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête.
Les observations peuvent être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à Monsieur le commissaire enquêteur (enquête PLU) à la Mairie de Sainte-Marie - 3 rue de la République 97438 Sainte-Marie. Elles pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : infomairie@ville-saintemarie.re.
Le dossier mis à l'enquête comporte notamment les avis des personnes publiques associées et consultées sur le projet de révision.
Lors de la prolongation de la durée de l'enquête publique, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Sainte-Marie :
- le jeudi 21 septembre 2017 de 08 heures à 12 heures
- le mercredi 27 septembre 2017 de 08 heures à 12 heures
- le lundi 02 octobre 2017 de 13 heures à 16 heures
- le jeudi 12 octobre 2017 de 08 heures à 12 heures
- le mercredi 18 octobre 2017 de 13 heures à 16 heures
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Sainte-Marie pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, à leurs frais, au

près de la Mairie de Sainte-Marie.
Des informations sur le dossier peuvent être demandées par courrier électronique à l'adresse suivante : infomairie@ville-saintemarie.re
Ref 198863

TRIBUNAUX

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT DENIS DE LA REUNION
Par jugement en date du **09 AOÛT 2017**, le Tribunal a prononcé l'ouverture du **redressement judiciaire** de : **MAHAM SEJOURS NATURE ET SALAOZY (SARL) - 16, rue Lacausade - Chemin de Bellevue - Hell Bourg - 97433 SALAZIE**
N° RCS de ST-DENIS : 434 864 419 (2001 B 244)
Désigné :
- la **SELARL HIROU en la personne de Maître HIROU Laurent - 3, rue Papangue - CS 61070 - 97495 STE-CLOTILDE CEDEX** en qualité de Mandataire Judiciaire.
- Date cessation des paiements : **15 JUILLET 2017**
Les créances doivent être déclarées entre les mains du mandataire dans un délai de **DEUX MOIS** à compter de la publication du jugement au BO-DACC.
Pour avis, le 17 AOÛT 2017
Le Greffier
Ref 198868

VIE JURIDIQUE & SOCIALE

CALCIAL COMMODITES
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 36, Cour de l'Usine de Bois Rouge, 97 440 SAINT ANDRE
510 069 461 RCS SAINT DENIS
Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 16 juin 2017, il résulte que Monsieur EL HADJ TIAMIOU Malik, domicilié 16 bis, rue Jean Chatel, 97 400 SAINT DENIS, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société CONSEIL ET AUDIT O.I. HDM ; Monsieur Shoab INGAR, domicilié 26, rue Jean Cocteau, Résidence Anaxagore, appartement n°405, 97 490 SAINTE CLOTILDE a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur MOLLAN Abdoullah.
Pour avis, Le Président
Ref 198879

CALCIAL
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 36, Chemin Cour de l'Usine, 97 440 SAINT ANDRE
478 274 855 RCS SAINT DENIS
Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 30 juin 2017, il résulte que Monsieur EL HADJ TIAMIOU Malik, domicilié 16 bis, rue Jean Chatel, 97 400 SAINT DENIS, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de Monsieur Rémi DE CAMBIAIRE ; Monsieur Shoab INGAR, domicilié 26, rue Jean Cocteau, Résidence Anaxagore, appartement n°405, 97 490 SAINTE CLOTILDE, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de la société EXCO AUDIT BERTRAND.
Pour avis, Le Président
Ref 198870

RECTIFICATIF
Dans le Journal de l'île du 13/09/2017. Référence : 198818. Page 30. Concernant : **SARL BP CONSTRUCTIONS ET RENOVATION**. Il a lieu de lire : Gérance : **BAZIN Expédit Jean Denis** 11 Rue GERARD DE NERVAL Trois Mares 97430 Le Tampon. Au lieu de Gérance : **PINGUIN Jean-Luc** 11 Impasse PINGUIN 97432 Ravine des Cabris
Le reste est sans changement.
Ref 198866

SCI AUDIFAX. Société Civile de moyens au capital de 750,000€. Siège social : 29 rue Georges Pompidou, 97470 ST BENOIT. RCS 378 280 663 SAINT DENIS DE LA REUNION. L'AGE du 01/07/2017 a décidé de transférer le siège social au 29 rue Castagnary, 75015 PARIS, à compter du 01/07/2017. Radiation du RCS de SAINT DENIS DE LA REUNION et immatriculation au RCS de PARIS.
Ref 198856

La location gérance du fonds de commerce de vente de vins, spiritueux, champagne et épicerie fine sis et exploité au Résidence les Vacoa- 62 av. du Général de Gaulle - 97425 Les Avirons, confiée par acte du 05 juillet 2016 par BACCHUS OI, société par actions simplifiée au capital de 1000€, ayant son siège 69 rue Caumont- 97410 Saint Pierre, immatriculée au RCS Saint Pierre sous le n°805 135 357 à VINOPOLIS, société par actions simplifiée au capital de 1000€, ayant son siège 69 rue Caumont- 97410 Saint Pierre, immatriculée au RCS Saint Pierre sous le n°820 747 202 a pris fin le 31 mars 2017 par sa résiliation par acte du 01 mars 2017.
Ref 198857

Avis de modification
SARL CONSTRUCTION MODERNE
JEAN MARIE (CMJM)
Au capital de 1 500 €
Ancien siège social: 28 rue des Hortensias Ravine à Malheur 97419 LA POSSESSION
Siren: 508 277 654 RCS: 2008 B 1463 (St Denis)
Aux termes d'une AGE en date du 08/09/2017, les associés ont décidé de transférer à compter du 08/09/2017 le siège social à l'adresse suivante : 47 A chemin des Lataniers 97419 LA POSSESSION.
L'article 4 des statuts a été, en conséquence, mis à jour.
Pour avis, Le Gérant.
Ref 198867



Selari Codet Chopin Avocats
14, rue Henri Leveur
97400 Saint-Denis
Tel : 02.62.94.18.19
Fax 02.62.94.11.99
commercial@avocats-crcr.fr
PUB EXPRESS DIFFUSION société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 100 euros ayant son siège social au 20, rue des navigateurs, Lotissement Trapèze, Carrosse, 97434 Saint-Gilles-les-Bains, immatriculée au R.C.S. de Saint-Denis sous le numéro 510 436 686.
Par décision de l'associé unique datée du 1er septembre 2017 :
- M. Damien Raymond Vladimir STCHERBININE, né le 7 juin 1968 à Gérardmer (68), demeurant au 35, chemin de la cannelle, 97400 Saint-Denis a été nommé en qualité de gérant à compter du 1er septembre 2017 pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Guillaume BOUGRAT, démissionnaire, l'article préliminaire et l'article 10 des statuts ont été modifiés en conséquence ;
- le capital social a été augmenté par voie d'augmentation de la valeur nominale des parts sociales. Ancien capital : 100 euros. Nouveau capital : 30.000 euros, soit 100 parts d'une valeur nominale de 300 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Denis.
Ref 198893

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Louis du 14 septembre 2017 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : RUN AGRI BIO
Siège social : 23 B Rue de la Tannerie 97421 La Rivière Saint Louis
Objet social : commerce de fruits et légumes, et matériels divers
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 750 euros
Gérance : Monsieur Baptiste Philippe Emmanuel LOGORAS, demeurant 38 Bis Chemin Polpost 97411 Saint Paul ; Monsieur David BONNETETE demeurant 23 B Rue de la Tannerie 97421 La Rivière Saint Louis ; Monsieur Pascal Jean Michel DIJOUX demeurant 6 Bis Chemin Alexandre Flemming 97430 Le Tampon
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT PIERRE.
Pour avis La Gérance
Ref 198894

CARNET DU JIR

Faire-part et remerciements

Ses enfants et ses belles filles ainsi que ses petits et arrière petits-enfants remercient toute la famille, les amis, et toutes les personnes qui par leur présence et leur pensée leur ont apporté leur soutien, et leur affection lors du décès de
Mme Marie Laurencia HOAREAU née MAILLOT
Survenu le **05 septembre 2017, à l'âge de 98 ans**
MUFU MUTUELLE FUNÉRAILLES SOLIDARITE
0262 46 13 48
Ref 198830

SOUVENIR

Cher Epoux et Papa Bien-Aimé,
Trois années se sont écoulées depuis que la vie nous a séparés si subitement. Ton absence nous laisse un grand vide. Ton souvenir sera éternellement dans nos cœurs, nous te gardons une grande place à tout jamais.
Monsieur FLORUSSE Alix Jean-François
Survenu le **12 Septembre 2014**
A la mémoire d'un époux et papa exceptionnel
Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée particulière pour lui.
Son épouse et ses enfants
Ref 198882

Le JIR LA RAPIDITÉ
C'EST NOTRE QUOTIDIEN
Nous vous assurons les meilleurs délais de parution.
Nous vous délivrons rapidement une attestation de parution et des exemplaires justificatifs.

MARCHES PUBLICS

sommaire

- PROCÉDURES ADAPTÉES**
- Territoire de la Côte Ouest :** Entretien et nettoyage des surfaces en sable (aires de jeux, terrains de beach....) sur le TCO (ref 198860)
 - SEDRE :** Marché de maîtrise d'œuvre infrastructures et paysage relatif à l'aménagement de la ZAC Triangle de l'Oasis - Le Port, Ile de La Réunion (ref 198877)
 - SEDRE :** Prestation d'urbanisme relatif à la ZAC Triangle de l'Oasis - Le Port, Ile de La Réunion (ref 198873)
 - Collège Terre Sainte :** Marché de Travaux de Câblage Informatique & Acquisition d'Equipements Actifs du Collège Terre Sainte (ref 198892)
 - Mairie de Saint-Pierre :** Installation de structures modulaires en F+1 à usage de bureaux dans l'enceinte des Services Techniques (ref 198896)
 - Lycée Professionnel de Saint-Pierre :** Avis rectificatif : Acquisition de matériel informatique (ref 198895)
 - Région Réunion :** Désamiantage de l'Internat du Lycée Georges Brassens de Saint-Denis (n° 20170207) (ref 198875)

APPELS D'OFFRES

- SHLMR :** RELANCE - Enlèvements des encombrants sur le patrimoine de la SHLMR - 2 lots (ref 198858)
- SEDRE :** Travaux de construction de 60 logements locatifs Très sociaux (LLTS) "LES YUCCAS", un LCR et 1129 m2 de locaux d'activités à Plateau Caiou - SAINT-PAUL (ref 198881)

MARCHE PRIVE

- CBO Territoria :** Opération « LES FRANCOLINS » - Construction de 12 maisons - îlots S2.2A, S2.2B et S2.2C - ZAC Marie Caze - Commune de Saint-Paul (ref 198869)
- CBO Territoria :** Opération « TIMIZES » - Construction de 42 logements sociaux - îlot C6-3 - ZAC Marie Caze - Commune de Saint-Paul (ref 198859)

198860-257 **PROCEDURE ADAPTEE** 1

TCO Cap sur le durable
www.tco.re

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE
MARCHE DE SERVICES
Organisme : Communauté d'agglomération Territoire de la Côte Ouest (TCO) 1 rue Eliard Laude BP 50049 - 97822 LE PORT CEDEX Tél : 0262 32 12 12 Fax : 0262 32 22 22 Courriel : courrier@tco.re
Objet du marché : Entretien et nettoyage des surfaces en sable (aires de jeux, terrains de beach....) sur le TCO.
Numéro de marché : 17DTP178
Les entreprises souhaitant soumissionner au présent marché sont priées de consulter le dossier de consultation :
- Publié sur le site internet (www.tco.re) et au TCO ou à l'adresse <https://mp.tco.re>.
Le dossier de consultation peut être obtenu :
- soit sur demande écrite au service Marchés du TCO à l'adresse suivante : Service Marchés 1 rue Eliard Laude BP 50049 - 97420 LE PORT
Fax : 0262 32 31 40 Courriel : marche@tco.re
- soit téléchargeable sur la plateforme des marchés (<https://mp.tco.re>)
Date d'envoi de l'encart au JAL : Le 14 Septembre 2017
Date limite de remise des offres fixée au : 04 Octobre 2017 à 12H00 locales
Le Président du TCO
Joseph SINIMALE

198877-2257 **PROCEDURE ADAPTEE** 2

SEDRE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- 1 - Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le marché :** Société d'Équipement du Département de la Réunion (SEDRE) - 53, rue de Paris - BP 40172 - 97464 Saint-Denis Cedex - Tél : 02.62.94.76.00 - Fax : 02.62.21.55.70 - Adresse internet : <http://www.sedre.fr>
- 2 - Objet du marché :** La présente consultation concerne un marché de maîtrise d'œuvre infrastructures et paysage relatif à l'aménagement de la ZAC Triangle de l'Oasis.
Lieu d'exécution : Le Port, Ile de La Réunion.
Description succincte : Le présent marché est composé des éléments de mission témoins suivants au sens de la loi MOP : AVP, PRO, ACT, VISA, DET et AOR, ainsi que des missions complémentaires suivantes : Hydraulique - Dossier Loi sur l'Eau et élaboration des cahiers des charges des géotechniciens.
La part de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est de : 2 510 000,00 € HT
Le marché comporte une tranche ferme et 5 tranches optionnelles définies dans le Dossier de Consultation des Entreprises.
3 - Prestations supplémentaires éventuelles - Variantes
Pas de prestations supplémentaires éventuelles. Pas de variantes.
4 - Allotissement : Il n'est pas prévu de découpage en lots.
5 - Procédure de passation : La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 pris en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
6 - Durée du marché : Le marché est conclu pour une durée de 6,5 ans.
7 - Conditions de participation des candidats : Les offres des concurrents seront obligatoirement rédigées en langue française et exprimées en EURO. Chaque candidat aura à produire, dans une seule enveloppe cachetée, un dossier complet comprenant l'offre et les renseignements administratifs, financiers, techniques et professionnels tels que mentionnés dans les documents de la consultation.
Les compétences minimales attendues sont :
-Ingénierie et maîtrise d'œuvre Voirie Réseaux Divers (VRD), Basse Tension et Éclairage Public, dont conception et réalisation d'espaces publics ;
-Paysage ;
-Hydraulique ; dont règlementaire (dossier loi sur l'eau) ;
-Environnement.
8-Forme juridique du groupement attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.
Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :
-En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
-En qualité de membres de plusieurs groupements.
9 - Modalités essentielles de financement et de paiement
Les travaux seront financés selon les modalités suivantes : Budget de la ZAC Triangle de l'Oasis
Le marché est passé en euro et le mode de règlement est le virement.
Le délai de règlement est de 30 jours à réception de la facture.
10 - Critère de jugement des offres : Les offres seront classées au regard des critères suivants :
-Prix des prestations : 30%
-Valeur technique : 70%
11 - Condition d'obtention des cahiers des charges : La procédure n'est pas dématérialisée.
Le règlement de consultation et le présent l'avis d'appel public à concurrence peuvent être consultés sur le site internet <http://www.sedre.fr> sous la rubrique « appels d'offres ».
Le Dossier de Consultation des Entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat sous format papier et CD-ROM et est à demander impérativement par écrit (par mail, fax ou courrier) :
- Soit par courriel aux deux adresses suivantes : luca.theromale@sedre.fr ; delphine.baldassini@sedre.fr ;
- Soit par FAX au : 0262 22 42 20
- Soit par Courrier : Société d'Équipement du Département de la Réunion (SEDRE) - Direction Aménagement Ouest (DAO) - 183, rue Marius et Ary Leblond - 97460 SAINT-PAUL
Le dossier sera à retirer :
• Soit sur place auprès du maître de l'ouvrage à l'adresse ci-dessous : SEDRE - DAO -183, rue Marius et Ary Leblond -97460 Saint-Paul du lundi au jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00.
• Soit sera transmis par voie postale.
12 - Condition de réception des dossiers des offres : Les plis rédigés en langue Française et cachetés sous simple enveloppe, devront être déposés contre récépissé (aux heures d'ouverture des bureaux) ou envoyés en recommandé avec accusé de réception à : SEDRE - DAO - 183, rue Marius et Ary Leblond - 97460 SAINT-PAUL - Tél : 02.62.22.42.25 - Fax : 02.62.22.42.20
Heures d'ouverture des bureaux : du lundi au jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00. Fermeture des locaux les week-ends, jours fériés et fermeture exceptionnelle.
Les plis porteront clairement la mention suivante : «Maîtrise d'œuvre infrastructures et paysage - ZAC Triangle de l'Oasis - Le Port - Ne pas ouvrir »
13 - Date limite de dépôt des offres : Le 18 octobre 2017 à 12h00 (heure locale Réunion)
14 - Délai de validité des offres : Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.
15 - Autres informations
Pour obtenir tous les renseignements complémentaires (administratif et technique) qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite avant le 09 octobre 2017 inclus :
• Soit par courriel aux deux adresses suivantes : luca.theromale@sedre.fr ; delphine.baldassini@sedre.fr ;
• Soit par FAX au : 0262 22 42 20
Une réponse sera alors adressée à tous les candidats au plus tard le 12 octobre 2017.
16 - Procédures voies de recours
Instance chargée des procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance de Saint-Denis de La Réunion, 5 avenue André Malraux -CS 81027, 97495, SAINTE-CLOTILDE, Téléphone : 02 62 61 23 45, Fax : 02 62 21 10 19
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Greffe du Tribunal de Grande Instance, 5 avenue André Malraux -CS 81027, 97495, SAINTE-CLOTILDE, Téléphone : 02 62 21 23 45, Fax : 02 62 21 10 19.
17-Date d'envoi du présent avis de publication : Le 14 septembre 2017
La SEDRE
Le Directeur Général